



LA CONFIRMATION

La préparation des enfants au sacrement de la Confirmation est organisé par les paroisses du secteur Illiez.

Les enfants de plus de 6 ans et les adultes qui ne sont pas confirmés sont également invités à recevoir ce sacrement essentiel à la vie chrétienne ordinaire. Une préparation spécifique est prévue. Les prêtres du secteur vous donneront toutes les informations utiles.

En 2017, de nouvelles orientations catéchétiques ont été promulguées par notre Evêque, Mgr Jean-Marie Lovey, avec des demandes spécifiques pour chaque parcours.

Celui de la Confirmation invite les enfants scolarisés en 7H à suivre un parcours de quelques mois. Ils se réuniront pour 4 rencontres, seuls et accompagnés d'un parent, en paroisse. Ils participeront également à un week-end au Simplon, un après-midi bricolage et chant et une demi-journée de retraite avec leur parrain ou leur marraine.

Pour le choix du parrain ou de la marraine de Confirmation, les conditions suivantes sont requises :

« La personne choisie doit avoir les aptitudes et l'intention de remplir cette fonction, être âgée d'au moins 16 ans, être catholique, confirmée et avoir reçu le sacrement de la 1^{ère} Communion, mener une vie cohérente avec la foi et la fonction qu'elle va assumer, n'être ni le père, ni la mère du confirmand (Cf. directives diocésaines – La Confirmation no 2.2.0. p. 3) ».